

# Bilan moral

D.Cazin et S.Chicherie

En premier lieu, nous tenons à remercier la SNLF et E. Barbeau pour avoir mis à disposition une salle de travail afin d'accueillir notre assemblée générale et les participants présents ce jour.

Depuis quatre ans environ, nous contactons, élaborons, rencontrons des collègues dans le but de poser les bases nécessaires au rassemblement des psychologues neuropsychologues. Quel bilan faisons-nous de ces quatre années de travail ?

Tout d'abord, que l'ARNPN est née d'un constat, propagé en premier lieu sur Internet, par de nombreux collègues : les psychologues neuropsychologues se retrouvaient face à des difficultés variées ne trouvant pas ou peu de réponses. Nous pourrions appeler cette période, « l'âge de la plainte », légitime et puissant vecteur de rassemblement, tout du moins dans un premier temps. L'apparition de réseaux de communications de plus en plus efficaces, la démultiplication des formations en neuropsychologie, des postes avec la nécessité croissante de définir nos domaines d'interventions, nos compétences et enfin notre identité, sont à l'origine de notre association. Il nous faut rappeler que d'autres initiatives avaient déjà vu le jour avant nous et que le mouvement d'organisation de la profession n'appartient pas à l'ARNPN, elle n'en est qu'un dépositaire.

Ayant placé la concertation collective, garantie de notre légitimité à agir, au centre de notre méthodologie, nous avons donc travaillé à faire du lien, en faisant émerger des associations jusqu'à là peu ou pas connues les unes des autres. Une large consultation des différents acteurs de la neuropsychologie nous a amené à rédiger une synthèse retraçant les grandes problématiques de la profession. Résumées sous la forme de fiches thématiques, nous avons alors invité la profession à s'en saisir afin de nous aider à définir les bases de notre identité professionnelle, tout en donnant corps à notre mouvement pour le rassemblement de la spécialité sous la forme d'une association de loi 1901 en mai 2008.

En parallèle de ce travail d'élaboration, nous nous sommes attachés à faire reconnaître notre spécialité au sein des instances nationales en psychologie, la Fédération Française des Psychologues et de Psychologie et le Syndicat National des Psychologues. Nous avons rencontré la FFPP lors des Rencontres francophones de la psychologie (3-5 juillet 2008) en compagnie du CPCN Paris et de l'association D'Age en Age. En partenariat avec les deux dernières associations, nous avons rédigé un article commun s'intitulant « Les consultations mémoires en danger » (publié dans *Le Journal des Psychologues* n°287 - mai 2011). Avec le SNP, l'ARNPN a participé aux journées de formations et d'études sur le thème de la déontologie avec une présentation intitulée « Déontologie et contextes institutionnels : point de vue neuropsychologique » (17 octobre 2008). Nous avons également publié un article dans leur revue *Psychologues et Psychologies* dans leur dossier spécial « Pratiques en santé publique » intitulé « La plainte mnésique comme déterminant de santé publique » (décembre 2008).

Malgré cet investissement, le travail de reconnaissance doit être poursuivi, l'existence des spécialités en psychologie restant controversée pour certains de nos collègues.

Dans la continuité de cet objectif, l'ARNPN a été conviée par le GRETHIC à la rédaction d'un ouvrage sur les bonnes pratiques en neuropsychologie. Nous avons pu rencontrer la présidente du GRECO, Mme Thomas Antérion, qui n'a pas manqué de nous rappeler l'importance des psychologues dans cette institution française et la nécessité d'investir plus largement les projets psychométriques en cours.

Notre travail de mise en réseau nous a conduit, tout naturellement, à rencontrer de nombreux collègues regroupés, ou non, en association. Parmi eux, les CPCN de Paris, de Languedoc Roussillon et d'Atlantique, l'association Midi-Pyrénées, le GRPN, les collectifs Bretons, le réseau PACA Ouest, l'association Synapse, le collectif des consultations mémoire de Basse Normandie, les associations Psynapse et NeuropsychRhône, les collectifs d'Alsace, de Bourgogne ainsi que l'association D'age en age et le CIE de Boulogne (association d'étudiants). Nous n'avons eu de cesse d'engager les énergies individuelles à se regrouper sous la forme d'associations. Plusieurs associations ont vu le jour, sous l'impulsion de l'ARNPN et du projet de rassemblement.

Parmi les actions associatives qui ont vu le jour, nous nous souviendrons, entre autres, du travail de normalisation du Stroop Victoria par le CPCN-LR, le droit de réponse obtenu par les associations lyonnaises à propos d'une version simplifiée du test de Grober et Buschke, la rédaction de plaquettes d'informations destinées au grand public, la rédaction d'articles dans le journal des psychologues (« La psychologie clinique se fait ses armes en neuropsychologie », par deux membres du CPCN-LR), l'informatisation d'étalonnages.

Si la profession s'est révélée dynamique sur ces projets, les contributions aux fiches thématiques de l'ARNPN ont suscité moins d'engouement malheureusement même si certaines associations ont produit un travail de très grande qualité (voir notre synthèse des fiches thématiques). Notre objectif de concertation collective ayant buté sur ce manque de retour, nous avons orienté différemment notre stratégie de rassemblement en mettant en ligne un grand questionnaire professionnel. Le panorama professionnel est bien sûr détaillé dans un document qui lui est dédié, également consultable sur notre site. La très large participation nous a conforté dans ce choix et nous rappelle de quelles forces nous disposons à l'heure actuelle. Le futur réseau national devra tenir compte de cette réalité et proposer des projets ciblés dont les collègues pourront s'emparer (projets « clés en main »).

Parmi les projets les plus importants, l'organisation du premier colloque de neuropsychologie clinique est une pierre fondatrice du réseau national. L'association Midi-Pyrénées en a la charge et nous tenons à les remercier chaleureusement pour ce projet majeur qui verra le jour dans le courant de l'année 2012.

Pour conclure, nous souhaitons vous rappeler que l'ARNPN n'a jamais eu pour objet de perdurer au delà de sa mission de rassemblement. Il nous semble, qu'aujourd'hui, le tissu associatif est à même de relever le défi initial : donner corps à notre spécialité et coordonner des actions locales pour répondre à des enjeux d'ordre national. Nous allons continuer à encourager les rassemblements locaux et donnons, dorénavant et déjà, rendez-vous aux groupes existants pour travailler à la mise en place du réseau national. Son format et l'implication des différents groupes restent à définir, nous nous emploierons à sa mise en œuvre grâce à notre rôle de médiateur. L'ARNPN sera officiellement dissoute après la mise en œuvre du premier colloque de neuropsychologie clinique. D'ici là, le Réseau aura eu le temps de se structurer.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont, individuellement ou collectivement, collaboré tout au long de nos quatre années d'existence à ce grand projet de rassemblement des psychologues spécialisés en neuropsychologie. Nous ne doutons pas que votre engagement se poursuivra dans le cadre du réseau national. Nous comptons sur vous dans la mise en place de cette nouvelle structure et dans l'élaboration des différents projets qu'elle porte.

Pour que vive la neuropsychologie clinique !